



21 Le billet du Président

Sep Actualités

Neuf organisations syndicales appellent à une journée de mobilisation le 29 septembre prochain.

La CFR n'a pas été sollicitée pour s'associer à ce mouvement, ce qui n'est pas nouveau. Elle adhère cependant à une partie des revendications qui sont formulées dans l'appel à la manifestation et proteste notamment contre :

- la non-revalorisation des retraites de base au 1er octobre prochain sous prétexte d'une inflation proche de zéro et le gel des retraites complémentaires qui ne seront revalorisées qu'à hauteur d'un point de moins que l'inflation,
- l'écart qui, de ce fait, s'accroît d'année en année entre l'évolution des salaires et celle des retraites
- les mesures fiscales qui ont contribué à la dégradation du pouvoir d'achat des retraités qu'il s'agisse de la suppression de dispositions liées à la situation familiale ou du prélèvement de la CASA qui reste encore en partie détournée de son objet.

La CFR rappelle qu'elle a proposé une réforme de fond, « [le régime universel de retraite](#) », destiné à sécuriser et rendre équitable nos systèmes actuels en constant déséquilibre et qui devrait permettre de rassurer les actifs – quel que soit leur secteur d'activité – inquiets à juste titre quant au sort qui sera réservé à leur contribution.

Bien que la CFR ne soit pas conviée à manifester sous sa bannière, certains de nos adhérents, à titre individuel, souhaiteront peut-être participer à ce mouvement.

Pierre Erbs, Président de la CFR

François Bellanger, Président d'honneur de la CFR